



CHILLY-MAZARIN

REÇU EN PREFECTURE

1e 06/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-219101615-20240304-D2404032-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU LUNDI 4 MARS 2024**

**Nombre de membres**

en exercice : 35

Présents : 24

Représentés : 11

Excusé(s) : /

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de CHILLY-MAZARIN, dûment convoqué par la Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Rafika REZGUI, Maire.

**PRÉSENTS :** MME REZGUI, Maire, MM. LACAMBRE, PROPONET, MME LOYAU, M. CRUSE, MME GREMION, M. JANUS, MME RICCIARELLI, M. DELIANCOURT, MME LE PALUD, ADJOINTS ; M. SERRES, MMES BOUGE, MICHON, MORIEZ, MM. PAUDELEUX, POLICE, DEBBI, MME TERRINE ; MME CINOSI-GIRARD, M. RIBEIRO-CAPITAO, MMES LACARRIERE-FARGES, BERNIER, M. FOURNIER ; M. RODRIGUES, FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

**REPRÉSENTÉS :**

MME GY ..... POUVOIR A MME MICHON

MME NAOUM-GHAZIEFF ..... POUVOIR A MME LE PALUD

M. HAMONIC ..... POUVOIR A MME LOYAU

M. SOUSA ..... POUVOIR A M. LACAMBRE

MME YENKETRAMDOO ..... POUVOIR A M. POLICE

M. RICCARDI ..... POUVOIR A M. CRUSE

M. BOUKOUNA.....POUVOIR A M. SERRES

MME HADJIAT .....POUVOIR A MME RICCIARELLI

M. FERYN ..... POUVOIR A M. DELIANCOURT

M. BOUCHE ..... POUVOIR A MME LACARRIERE-FARGES

MME LEANZA ..... POUVOIR A M. RIBEIRO-CAPITAO

**EXCUSE(S) :** /

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur **Samy DEBBI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**D240403-2**

Commissions municipales permanentes : modification de la composition.

N° D240403-2

**OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES : MODIFICATION DE LA COMPOSITION.**

**RAPPORTEUR : RAFIKA REZGUI**

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil municipal a créé, lors de son installation le 27 mai 2020, suite à son renouvellement général, 10 commissions municipales permanentes.

Leur composition a été arrêtée en Conseil municipal par délibération n° D201806-3 du 18 juin 2020, sachant que la Maire en est la présidente de droit. Cette délibération a ensuite été modifiée par les délibérations n° D202429-2 du 24 septembre 2020, n° D210802-1 du 8 février 2021, n° D212906-16 du 29 juin 2021, n° D212709-13 du 27 septembre 2021, n° D222811-14 du 28 novembre 2022 et n° D232711-1 du 27 novembre 2023.

Madame Isabelle GY, 2<sup>ème</sup> adjointe à la Maire chargée de l'éducation et de la petite enfance, a adressé au Préfet sa démission de ses fonctions d'adjointe. Cette démission a été acceptée le 14 février 2024, par le représentant de l'Etat.

Au vue de cette démission, il convient de modifier les commissions municipales permanentes.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la délibération suivante.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur :**

**VU** le Code général des collectivités territoriale, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22 relatifs à la désignation des élus dans les commissions municipales,

**VU** la délibération n° D232711-1 du Conseil municipal du 27 novembre 2023 portant modification de la composition des commissions municipales permanentes,

**VU** la démission de Madame Isabelle GY, Adjointe en charge de l'éducation et de la petite enfance à effet de son acceptation par le Représentant de l'Etat du département de l'Essonne le 14 février 2024,

**VU** l'avis favorable du BME du 19 février 2024,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder au remplacement de Madame Isabelle GY à certaines commissions,

**CONSIDÉRANT** qu'il apparaît opportun, pour la bonne administration des affaires de la Commune, de récapituler l'ensemble des commissions et leurs membres,

**CONSIDÉRANT** qu'au titre de l'article L.2121-21 du CGCT, lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret, sauf et à défaut de texte particulier contraire, si le Conseil Municipal en décide autrement à l'unanimité,

### **D É L I B È R E**

**ARTICLE 1 : DECIDE** de maintenir dix commissions municipales permanentes.

**ARTICLE 2 : MAINTIENT** le nombre de membres de chaque commission et, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal désigne, en sus de Madame la Maire, membre de droit, les membres des commissions municipales permanentes comme suit :

**• Finances (16 membres)**

- Marie-Hélène MICHON
- Béatrice RICCIARELLI
- Isabelle GY
- Eddy POLICE
- Alain JANUS
- Sylvie LE PALUD
- Jean-Claude DELIANCOURT
- Dany LOYAU
- Dominique LACAMBRE
- David RICCARDI
- Christian PROPONET
- Karine GREMION
- Jean-Pierre CRUSE
- Olivier BOUCHE
- Chantal LACARRIERE-FARGES
- Julien RODRIGUES

**• Personnel, administration générale et intercommunalités (9 membres)**

- Dominique LACAMBRE
- David RICCARDI
- Karine GREMION
- Jean-Pierre CRUSE
- Samy BOUKOUNA
- Marie-Hélène MICHON
- Nathalie LEANZA
- Julien RODRIGUES
- Olivier BOUCHE

**• Petite-Enfance, Enfance et éducation (9 membres)**

- Dominique LACAMBRE
- Dany LOYAU
- Alain JANUS
- Laetitia MORIEZ
- Hélène TERRINE
- Philippe HAMONIC
- Guillaîne YENKETRAMDOO
- Pascale BERNIER
- Chantal LACARRIERE-FARGES

**• Urbanisme, transition écologique, aménagement urbain et mobilités (11 membres)**

- Christian PROPONET
- Eddy POLICE
- Alain JANUS
- Jean-Claude DELIANCOURT
- David RICCARDI
- Karine GREMION
- Philippe HAMONIC
- Jean-Pierre CRUSE
- Isabelle GY
- Nathalie LEANZA
- Pascale BERNIER

**• Culture, Séniors et Jumelages (11 membres)**

- Jean-Pierre CRUSE
- Alain JANUS
- Marc SERRES
- Sylvie LE PALUD
- Dany LOYAU
- Sammy DEBBI
- Valérie BOUGE
- Florent PAUDELEUX
- Armando SOUSA
- Pedro RIBEIRO CAPITAO
- Martine CINOSI-GIRARD

**• Jeunesse et Sports (10 membres)**

- Alain JANUS
- Sammy DEBBI
- Armando SOUSA
- Valérie BOUGE
- Isabelle GY
- Philippe HAMONIC
- Dany LOYAU
- Florent PAUDELEUX
- Julien RODRIGUES
- Jacques FOURNIER

**• Sécurité, prévention, tranquillité publique et citoyenneté (8 membres)**

- Béatrice RICCIARELLI
- Marc SERRES
- Sammy DEBBI
- Jean-Pierre CRUSE
- Guillaîne YENKETRAMDOO
- Marie-Hélène MICHON
- Chantal LACARRIERE-FARGES
- Pédro RIBEIRO-CAPITAO

**• Travaux, propreté et cimetièrre (8 membres)**

- Eddy POLICE
- Christian PROPONET
- Laetitia MORIEZ
- Jean-Claude DELIANCOURT
- Karine GREMION
- Dominique LACAMBRE
- Nathalie LEANZA
- Martine CINOSI-GIRARD

**• Commerces et Vie des quartiers (10 membres)**

- Béatrice RICCIARELLI
- Laetitia MORIEZ
- Cyrille FERYN
- Guillaîne YENKETRAMDOO
- Dany LOYAU
- Sammy BOUKOUNA
- Armando SOUSA

- David RICCARDI
- Jacques FOURNIER
- Pedro RIBEIRO CAPITAO

• **Solidarités (11 membres)**

- Marc SERRES
- Sylvie LE PALUD
- Florent PAUDELEUX
- Philippe HAMONIC
- Karine GREMION
- Guillaîne YENKETRAMDOO
- Hélène TERRINE
- Cyrille FERYN
- Dany LOYAU
- Pedro RIBEIRO CAPITAO
- Martine CINOSI-GIRARD

**ARTICLE 3** : DIT que la présente délibération du Conseil Municipal abroge et remplace la délibération n° D232711-1 du 27 novembre 2023 ayant le même objet.

**Résultat du vote** : UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Chilly-Mazarin, le 4 mars 2024

La Maire de Chilly-Mazarin

Rafika REZGUI



REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES  
ET LEGALES

VUE D'ENSEMBLE COMMISSIONS

		Finances	Personnel, administration générale, intercommunalités	Petite-Enfance, Enfance et Education	Urbanisme, Transition écologique, aménagement urbain & mobilités	Culture, Séniors et Jumelages	Jeunesse & Sport	Sécurité, prévention, tranquillité publique, citoyenneté	Travaux, propreté et cimetière	Commerces, Vie des quartiers	Solidarités
1	Rafika REZGUI										
2	Dominique LACAMBRE		*	*							
3	Marie-Hélène MICHON	*									
4	Christian PROPONET				*						
5	Dany LOYAU										
6	Jean-Pierre CRUSE					*					
7	Karine GREMION										
8	Alain JANUS					*					
9	Béatrice RICCIARELLI						*				
10	Jean-Claude DELIANCOURT							*			
11	Sylvie LE PALUD										*
12	Marc SERRES										
13	Myrna NAOUM-GHAZIEFF										
14	Philippe HAMONIC										
15	Valérie BOUGE										
16	Isabelle GY										
17	Armando SOUSA										
18	Guillaine YENKETRAMDOO										
19	Laëtitia MORIEZ										
20	Florent PAUDELEUX										
21	David RICCARDI									*	
22	Eddy POLICE										
23	Samy BOUKOUNA										
24	Samy DEBBI										
25	Kenza HADJIAT										
26	Martine CINOSI-GIRARD										
27	Chantal LACARRIERE-FARGES										
28	Pédro RIBEIRO-CAPITAO										
29	Olivier BOUCHE										
30	Nathalie LEANZA										
31	Julien RODRIGUES										
32	Cyrille FERYN										
33	Hélène TERRINE										
34	Pascale BERNIER										
35	Jacques FOURNIER										

\* Représentant du Maire